

PAR COURRIEL

Québec, le 26 février 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 6 février dernier, la députée d'Abitibi-Ouest déposait deux pétitions adressées à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement du Québec de faire diligence à la construction de l'urgence, des soins intensifs et du bloc opératoire de Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos.

Ce projet consiste à l'agrandissement et la modernisation de l'urgence, de l'unité des soins intensifs (USI), du bloc opératoire (BO) et de l'unité de retraitement des dispositifs médicaux (URDM) de manière à résoudre une problématique de désuétude fonctionnelle et de manque d'espace.

Essentiellement, il est prévu de construire un nouveau pavillon contigu à l'hôpital actuel, permettant l'aménagement d'une urgence de douze civières et de deux fauteuils d'évaluation rapide (contre sept civières actuellement), d'une USI de six lits (deux de plus qu'actuellement), d'un BO et d'une URDM modernes. Le projet comprend aussi le réaménagement des espaces laissés vacants par la relocalisation de ces unités, permettant d'améliorer d'autres secteurs en ce moment très à l'étroit, comme les cliniques externes.

L'impact attendu sur la capacité de l'installation à donner des soins dans de bonnes conditions est majeur, comme en témoigne la superficie consacrée à ces fonctions qui sera multipliée par cinq au terme du projet. Le coût global du projet est sommairement estimé à 440 M\$.

... 2

Initialement prévue en deux phases (Phase 1 - Urgence et USI et Phase 2 – BO et URDM), la réalisation du projet a été revue, et ce, en raison de contraintes majeures. En effet, en février 2023, le Conseil des ministres a autorisé l'élaboration directe du dossier d'affaires (DA) de la Phase 1, sans dossier d'opportunité. Cependant, en février 2024, le dépôt du concept a révélé des coûts élevés et des contraintes importantes, notamment la réhabilitation parasismique de l'hôpital existant.

Le PQI pour les années 2025-2035 est présentement en cours d'élaboration. Plus d'informations suivront.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé

N/Réf. : 25-MS-00494-010